

DEFAUT DE TRAITEMENT DES BOIS

Il y a 2 types de risque :

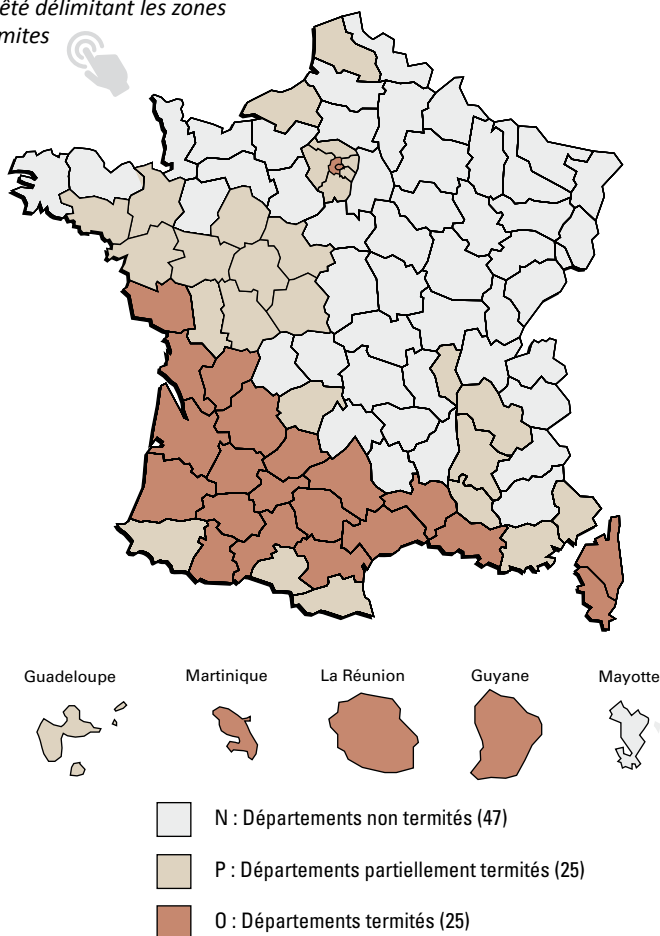
FONGIQUE

Le développement de champignons est dû à l'environnement atmosphérique. On utilise les classes d'emploi qui sont dans les normes pour déterminer ces environnements

TERMITES ET INSECTES A LARVES XYLOPHAGE (ILX)

Les zones termitées sont délimitées en France par une carte réglementaire

Départements couverts par
un arrêté délimitant les zones
de termites



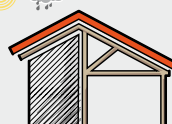
Classe d'emploi 1
Intérieur, sec,
volume chauffé



Classe d'emploi 2
Extérieur protégé,
combles ventilés,
aucune goutte de pluie,
humidité extérieure



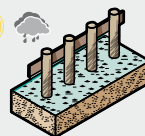
Classe d'emploi 3.1
Extérieur, surface exposée,
verticale et de conception
drainante, faible massivité
des bois



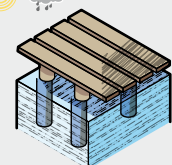
Classe d'emploi 3.2
Extérieur, exposition à l'eau
(pignon non protégé)
conception non drainante,
Forte massivité des bois



**Classe d'emploi 4
(hors sol)**
Extérieur, surface exposée,
horizontale, conception
piégeante, toute massivité



Classe d'emploi 4
Extérieur, contact direct
avec le sol et/ou avec l'eau
douce



Classe d'emploi 5
Immersion dans l'eau
de mer

STRUCTURE CHARPENTE BOIS

Les ILX peuvent attaquer les bois accessibles de façon aléatoire sur tout le territoire
Ainsi le tableau suivant synthétise les risques fongiques et insectes (ILX et termite) en fonction des classes d'emploi

CLASSES D'EMPLOI DU BOIS			
CLASSE D'EMPLOI	SITUATION	AGENT D'ALTÉRATION	
		INSECTES	CHAMPIGNONS
1	Toujours à l'abri des intempéries humidité du bois inférieur à 20 %	Insectes : - coléoptères - termites selon région	
2	Toujours à l'abri des intempéries humidité du bois inférieur à 20 % humidifications possibles par condensations occasionnelles	Insectes : - ILX - termites selon région	Pourritures superficielles et occasionnelles à virulence faible
3.1	Bois soumis à des alternances rapides d'humidification (humidité supérieure à 20 %) et de séchage complet avant ré-humidification	Insectes : - ILX - termites selon région	Pourritures plus profondes et plus actives
3.2	Bois soumis à des alternances rapides d'humidification (humidité supérieure à 20 %) et de séchage complet avant ré-humidification	Insectes : - ILX - termites selon région	Pourritures plus profondes et plus actives
4	Bois soumis à des humidifications fréquentes ou permanentes - contact sol ou bois immergés - rétentions ou stagnations d'eau avec humidité supérieure à 20 % pendant de longues périodes ou en permanence, risques termites importants (par sols ou par murs)	Insectes : - ILX - termites selon région	Pourritures profondes à forte virulence y compris pourriture molle
5	Bois en contact permanent avec l'eau de mer	Térébrants marins	Pourritures profondes à forte virulence y compris pourriture molle

Il convient pour chaque chantier de :

- Vérifier la classe d'emploi dans laquelle sera le bois une fois l'ouvrage terminé.
- Vérifier si le chantier est en zone termitée.
- Choisir en conséquence la bonne essence avec ou sans traitement selon la longévité attendue de l'ouvrage et selon le tableau de la norme FDP 20 651. (cf ci-dessous)

► Exemples d'essences tempérées avec une durabilité naturelle, issus de la norme FD P20 651

DURABILITÉ NATURELLE							
ESSENCES DE BOIS PURGÉES D'AUBIER	DURABILITÉ FONGIQUE & CLASSE D'EMPLOI					RÉSISTANCE AUX ILX	RÉSISTANCE AUX TERMITES
Nom standard	1	2	3.1	3.2	4		
Châtaignier	L3	L3	L3	L2	L1 (1)	OUI	NON
Chêne (rouvre t/ou pédonculé)	L3	L3	L3	L2	L1 (1)	OUI	NON
Frêne commun	L3	L2	L1	N	N	NON	NON
Hêtre	L3	L2	N	N	N	NON	NON

L3	Longévité > 100 ans
L2	Longévité > 50 ans et < 100 ans
L1	Longévité > 10 ans et < 50 ans
N	Longévité incertaine < 10 ans

DURABILITÉ NATURELLE (SUITE)							
ESSENCES DE BOIS PURGÉES D'AUBIER	DURABILITÉ FONGIQUE & CLASSE D'EMPLOI					RÉSISTANCE AUX ILX	RÉSISTANCE AUX TERMITES
Nom standard	1	2	3.1	3.2	4		
Douglas	L3	L3	L2	L1	N	OUI	NON
Epicéa	L3	L2	L1	N	N	NON	NON
Mélèze d'Europe	L3	L3	L2	L1	N	OUI	NON
Pin maritime	L3	L3	L2	L1	N	OUI	NON
Pin noir d'Autriche et pin Laricio	L3	L2	L1	N	N	OUI	NON
Pin sylvestre	L3	L3	L1	L1	N	OUI	NON

(1) pour cette essence, il n'est possible d'atteindre une longévité à L1 que dans la mesure où les éléments sont en situation de classe d'emploi 4 hors sol (ni en contact avec le sol, ni enfouis dans le sol)

L3	Longévité > 100 ans
L2	Longévité > 50 ans et < 100 ans
L1	Longévité > 10 ans et < 50 ans
N	Longévité incertaine < 10 ans

► Exemples d'essences tempérées avec une durabilité conférée, issus de la norme FD P20 651

DURABILITÉ CONFÉRÉE							
ESSENCES DE BOIS	DURABILITÉ FONGIQUE & CLASSE D'EMPLOI					RÉSISTANCE AUX ILX	RÉSISTANCE AUX TERMITES
Nom standard	1	2	3.1	3.2	4		
Essences traitées pour utilisation en classe 2*	-	L1	-	-	-	OUI	OUI
Essences traitées pour utilisation en classe 3.1*	-	-	L1	-	-	OUI	OUI
Pin sylvestre traité classe 4	-	-	-	-	L1	OUI	OUI
Pin sylvestre traité classe 3.2	-	-	-	L1	-	OUI	OUI
Pin maritime traité classe 4	-	-	-	-	L1	OUI	OUI
Pin maritime traité classe 3.2	-	-	-	L1	-	OUI	OUI
Mélèze traité classe 3.2	-	-	-	L1	-	OUI	OUI
Pin sylvestre	-	-	-	L1	-	OUI	OUI

* Toutes les essences peuvent être traitées en vue d'utilisation en classe d'emploi 2 ou 3.1